



n°94

11 à 18 km

La Juchère



> Descriptif

Depuis l'étang au centre du village, prendre la direction de Santenoge, en passant devant l'église, puis continuer sur la D 150 sur 500 m environ.

Prendre à droite un sentier d'exploitation agricole qui vous fera passer au-dessus de l'étang de la Juchère. Longez la voie ferrée sur 300 m avant de passer dessous, sur la gauche, au niveau de la ferme.

Arrivé sur la route de Poinson-les-Grancey, prendre à gauche, puis gagner le centre du village jusqu'à la Mairie ; tourner à droite sur 300 m puis bifurquer à gauche.

Descendre vers le ruisseau, passer au-dessus et continuer sur le chemin blanc jusqu'au carrefour suivant. Prendre alors à droite et monter en direction du bois de Chardenon qu'il vous faut longer sur près de 2 km.

Au coin du bois, prendre à gauche pour rejoindre la ferme du Corroi et continuer sur 1 km environ. Tourner alors à gauche, puis encore à gauche 300m après pour emprunter le chemin forestier au-dessus de la Côte de Belvau (Ne pas continuer sur le chemin forestier de Corroi).

Après un petit km, prendre à gauche une tranche qui descend d'une manière assez raide au pied de la Côte de Belvau. Longer alors le ruisseau sur 700 m puis passer au-dessus par le pont de rondin improvisé.

Continuer tout droit et monter la Côte de Belvau pour gagner le lieu dit Châtel. Suivre la tranche forestière en traversant par deux fois un chemin blanc, jusqu'à la lisière du bois.

De là, prendre à droite et continuer sur ce chemin jusqu'à la gare de Villars. Prendre alors à droite puis à gauche pour retrouver votre point de départ.

11 km	
	3h00 à pied - 1h30 à VTT
Balisage	vert-jaune
Départ	Villars-Santenoge (étang)
Difficulté à VTT	niveau difficile

Départ du circuit	Aire de pique-nique	Site de France
Point de vue	Centre équestre	Pêche
IGN N° 3020 est (Recey-sur-Ource) (1/25000e)		



Illustration : Hervé LE GRAËT

A ne pas manquer sur le chemin de randonnée de « La Juchère »

> Santenoge



(mentionné en 1194 - de Centeneges)
Le nom de la commune pourrait provenir du latin "Sancta Nativitas" ; mais il pourrait aussi provenir d'une revance appelée Centenage, de deux gerbes sur cent.

C'était autrefois un fief particulier dépendant de la Bourgogne, avec des seigneurs particuliers de ce nom

inféodés aux sires de Grancey. L'abbaye d'Auberive, qui n'avait aucun droit sur ce fief, y a pourtant obtenu en 1248, le droit d'exploiter une partie de son minerai de fer, qu'elle transformait à la grange d'Amorey et dans l'abbaye même.

Présence de nombreux vestiges d'extraction du fer en puits sur les plateaux environnants, et ancienne forge sur l'Ource, disparue avant le milieu du XIX^{ème} siècle.

> Eglise dédiée à la Nativité de la Vierge



Cette église comporte un chœur inscrit à l'Inventaire des Monuments Historiques.

> Le Dieu de pitié

Le Dieu de pitié est une statue située dans une niche à l'entrée du village. Elle représente le Christ assis, les poignets liés et couronné d'épines à peu près de la grandeur naturelle d'un homme de petite taille. Ce monument fut érigé à la dévotion de Jean Labbé, tailleur de pierre du village, en face de sa maison vers 1830 environ.



La statue, plus ancienne, daterait du XVI^{ème} siècle et aurait été cachée dans le grenier de la maison voisine peut-être sous la Révolution.

> Les étangs de la Juchère

Les étangs de la Juchère, furent créés en 1972 par la commune de Villars-Santenoge, en partenariat avec le SIVOS et l'ONF.

Ils forment deux étangs en vis à vis, dont l'un est une baignade estivale non surveillée, et l'autre un étang de pêche homologué "étang piscicole à vocation touristique".

